



## PROCES VERBAL

### DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DE NOZERROY

SEANCE DU 4 décembre 2023

COMMUNE DE NOZERROY  
3 PLACE DE LA MAIRIE  
39250 NOZERROY

Nombre de conseiller : 9

Nombre de présents : 7

Pouvoir : 2

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 28.11.2023

Date d'affichage : 20.12.2023

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à 20h10, les membres du Conseil municipal de Nozeroy se sont réunis à la salle du Conseil de NOZERROY, sur la convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique CHAUVIN.

Présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN.

Absents excusés : Laurent LESTIENNE (pouvoir transmis à François MIVELLE), , George BALANCHE (pouvoir transmis à Marine BINETRUY).

Absent : /

Secrétaire de Séance : Marine BINETRUY

Invité : /

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du PV de la réunion du 13 novembre 2023
- 2/ Travaux Maison de Pays : Examens des devis
- 3/ Travaux allées du cimetière : validation de devis
- 4/ Tarifs 2024
- 5/ Subventions 2024
- 6/ Horaires d'ouverture secrétariat de Mairie
- 7/ Renouvellement bail rural
- 9/ Camping -Bilan saison 2023
- 10/ Vie communale : Informations et Questions diverses
  - Bulletin municipal
  - ...

#### 1/ Approbation du PV de la réunion du 13 novembre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## 2/ Travaux Maison de Pays : Examens des devis

Monsieur le Maire présente les devis établis par les différents artisans concernant l'aménagement de la Maison de Pays comprenant l'isolation, la mise aux normes électriques, la réfection des sols, le remplacement de certaines menuiseries intérieures, l'installation de sanitaires, le remplacement du système de chauffage et la mise en accessibilité.

Les devis sont à revoir.

Le conseil municipal décide d'ajourner son choix pour le moment.

Deux devis seront demandés par poste de travaux.

## 3/ Travaux allées du cimetière : validation de devis

Monsieur le Maire présente le devis établis par l'entreprise MARBRERIE GAUTHIER concernant la réfection de 5 allées du cimetière pour les rendre plus accessibles et praticables.

Nous ne pouvons valider le devis, qui n'est pas conforme à notre demande initiale.

Ce point est reporté à une prochaine séance de conseil municipal.

## 4/ Tarifs 2024

Il est demandé au conseil municipal de fixer les tarifs 2024 :

### - Redevance d'occupation du domaine public et droit de place

- L'occupation du domaine public (rues, places et autres espaces extérieurs) est délivrée :
  - A titre gratuit pour les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.
  - Pour un montant de 1€ symbolique aux particuliers et aux commerçants de la commune quelle que soit la surface occupée et la durée d'occupation.
- L'occupation des locaux appartenant au domaine public (ancien surpresseur et anciens bains douches) fait l'objet de délibérations à part avec un tarif fixé pour chacun des locaux.
- Pour les véhicules ayant un usage commercial (food-truck, camion outillage...), le tarif s'élève à 2€/m<sup>2</sup> de surface utilisée par le véhicule/jour, quel que soit la durée sur la journée.

### - Locations de salles

Nom des salles	Week-end Du vendredi soir (ou samedi matin) au dimanche soir (ou lundi matin)		Journée complète à partir de la veille au soir au jour J le soir		Journée du matin au soir		½ journée ou soirée (Réunion par exemple)	
	Hab. de Nozeroy	Pers. Ext. à Nozeroy	Hab. de Nozeroy	Pers. Ext. à Nozeroy	Hab. de Nozeroy	Pers. Ext. à Nozeroy	Hab. de Nozeroy	Pers. Ext. à Nozeroy
Salle du 3 <sup>ème</sup> âge	70€	80€	40€	50€	35€	45€	Gratuit	45€
Salle polyvalente	90€	100€	50€	60€	45€	55€	Gratuit	55€
Salle des jeunes	90€	100€	50€	60€	45€	55€	Gratuit	55€

Pour les obsèques, mise à disposition gratuite d'une salle pour les habitants de NOZEROY, RIX et BILLECUL.

Pour les associations ayant leur siège social à NOZEROY, ce sont les tarifs « Habitants de Nozeroy » qui s'appliquent. Pour les associations qui n'ont pas leur siège social à NOZEROY, ce sont les tarifs « Pers. Ext à Nozeroy » qui s'appliquent.

- **Stationnement aire de camping-car**
  - o 13€/emplacement/nuitée (taxe de séjour comprise)
  - o Ouverture du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre inclus

- **Cimetière**

Type de Concession	15 ans	30 ans	50 ans
Concession traditionnelle (terrain)/2m <sup>2</sup>	/	120€	200€
Case au columbarium 2 places y compris plaque en granit noir	300€	/	/
Cavurne Achat	/	520€ (400€ achat cavurne et 120€ concession)	
Cavurne renouvellement	/	120€	/
<b>AUTRES</b>			
Plaque jardin du souvenir en laiton	50€		

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, le conseil municipal valide les tarifs fixés pour la redevance d'occupation du domaine public et les droits de place, la location des salles et ceux du cimetière.

Le tarif relatif à l'emplacement sur l'aire de camping-car est validé avec 8 voix pour et une voix contre.

## 5/ Subventions 2024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de décider des montants de subventions à accorder aux associations locales.

Audrey MENIN, Sylvie BOURGEOIS et Laurent LESTIENNE, intéressés, ne prennent pas part au vote relatif au montant de la subvention décidé pour l'APERNE.

Georges BALANCHE et Sylvie BOURGEOIS, intéressés, ne prennent pas part au vote relatif au montant de la subvention décidé pour le Comité d'Animation.

François MIVELLE, intéressé, ne prend pas part au vote relatif au montant de la subvention décidé pour l'association les Amis du Vieux Pays de Nozeroy.

Après en avoir délibéré le conseil décide, pour 2023, de verser des subventions aux associations suivantes :

- La Tour Fleurie 2200€ (9 voix pour/9 suffrages exprimés)
- Les Amis de Yoline 600€ (9 voix pour/9 suffrages exprimés)
- Les Amis du Vieux Pays de NOZEROY 1200€ (8 voix pour/8 suffrages exprimés)
- Comité d'Animation de NOZEROY 1200€ (7 voix pour/7 suffrages exprimés)
- APERNE 1200€ (6 voix pour/6 suffrages exprimés)
- Les Retrouvailles de Nozeroy 600€ (9 voix pour/9 suffrages exprimés)

Les subventions demandées par les associations extérieures seront décidées lors d'un prochain conseil municipal.

## 6/ Horaires d'ouverture secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire rappelle que le secrétariat de Mairie est ouvert le dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Il est constaté que ce créneau n'est pas fréquenté par la population.

Monsieur le Maire propose de supprimer cet horaire d'ouverture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de supprimer la permanence du secrétariat de Mairie le samedi matin et de maintenir le secrétariat ouvert tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## 7/ Renouvellement bail rural

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le bail rural signé avec Monsieur NICOD Maurice arrive à terme le 31 décembre 2023.

Il propose donc de procéder au renouvellement du bail pour la parcelle suivante :

Parcelle	Surface	Prix fermage 2023	Observations
ZE 63 Les grands communaux sud	1Ha 16a 00ca exploitables sur la surface totale de 4Ha 91a 36ca	66.86€	Fin du bail le 31 décembre 2023. Renouvellement au 01.01.2024 pour une durée de 9 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **DE DONNER** son accord au renouvellement du bail rural comme présenté dans le tableau ci-dessus pour une période de 9 ans.
- **DE SIGNER** un contrat de bail avec Monsieur NICOD Maurice
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le bail ainsi que tout autre document s'y rapportant.

## 9/ Camping -Bilan saison 2023

Les recettes (redevance de stationnement des camping-cars-tentes) pour la période de mai à octobre 2023 s'élèvent à 15 228€. La fréquentation du camping est en hausse.

Les dépenses de fonctionnement se rapportant au camping pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Eau : 668.53€
- Electricité (y compris éclairage du parc) : 1 133.97€
- Taxe Ordures ménagères : 496.00€
- Taxe de séjour : 1 624.26€

Les travaux d'installation d'une vidange camping-car, de terrassement de l'espace des bacs de déchets, et le chemin s'élèvent à 8 043.90€. Ces travaux d'investissement ne peuvent pas être imputés à une seule année mais sont amortissables sur plusieurs années.

## 10/ Vie communale : Informations et Questions diverses

### - Bulletin municipal

Le bulletin est en cours de finalisation et devrait être distribué d'ici la fin de l'année. Un devis est demandé aux imprimeurs.

### - Téléthon

Un bandeau sera ajouté à l'affiche présentée par les organisateurs pour diffusion et affichage.

- **Vœux du Maire**

La date des vœux du Maire est fixée au vendredi 12 janvier 2023 à 19H00

Fin de séance à 23h15

Commentaires formulés à la réunion du 19.12.2023 :

*Neant*

A NOZEROY, le 19.12.2023

Dominique CHAUVIN,

Maire,



Marine BINETRUY

Secrétaire de séance,

